

Le grand décrochage

Le cas des systèmes d'identification bio métriques

Gérard Dubey*

Résumé

Ce qui est en jeu dans la question de la sécurité numérique, c'est la destruction rapide et pourtant invisible des différentes médiations sociales qui permettent au macro-système-technique et aux différents dispositifs techniques sécuritaires de rester en phase avec la société réelle et l'existence concrète des hommes. Le principal risque est alors celui d'un décrochage avec la société réelle, concrète, qui par contraste avec l'image lénifiante et totalisante qu'en donne le paradigme, est un espace ouvert, largement indéterminé, poreux et hétérogène. Telle est la véritable fracture numérique, celle dont l'enjeu est la fiabilité et la pérennité même des dispositifs physiques entre les mains desquels les sociétés contemporaines ont remis leur existence.

Mots-clés

Sécurité, biométrie, système, technique, identification, confiance

* Gérard Dubey Institut national des télécommunications, EVRY

Introduction

Lorsqu'on évoque la question de l'insécurité numérique l'image qui vient immédiatement à l'esprit est celle de la panne, et même de la grande panne, celle susceptible d'entraîner, du fait même de l'intégration de plus en plus poussée des différentes composantes d'un ensemble technique la chute du réseau de façon provisoire ou durable (comme cela a déjà été le cas dans le secteur de l'énergie). Mais cette image est trompeuse, ou tout du moins dissimule autant qu'elle éclaire la réalité dont il s'agit de rendre compte. Car après tout si la panne nous fait momentanément prendre conscience de la dépendance qui nous lie aux dispositifs numériques, elle limite en même temps cette prise de conscience au registre de l'action technique. La panne a pour corrélat l'intervention réparatrice, la conception de nouvelles protections, c'est-à-dire le mode opératoire propre à la technique. Ainsi les défaillances de la technique entraînent-elles inéluctablement la recherche de nouvelles solutions techniques, l'insécurité numériques de nouveaux dispositifs de sécurisation, numériques eux aussi. C'est d'autre chose dont nous aimerions vous entretenir, quelque chose qui déborde la question du numérique elle-même, ou plutôt la resitue dans son contexte d'émergence, l'associe à d'autres phénomènes comme l'automatisation des échanges et des communications. Ce contexte, macro-sociologique, c'est celui d'une société qui se représente, se pense comme un dispositif matériel de gestion de flux avec des unités de contrôle centralisées ou des nœuds de communication, bref comme un macro-système-technique (Gras). C'est une construction particulière du temps et de l'espace qui procède par exclusion d'autres logiques, d'autres manières d'agir et de connaître, d'habiter le territoire et le monde. La démarche analogique par exemple, qui implique une correspondance (pas une équivalence) entre les sens et les signes, une participation du corps à la connaissance, est ainsi sacrifiée aux exigences d'adéquation du système avec lui-même. La traduction numérique du réel (l'image que le système produit de lui-même à un instant t) fait peu à peu office de seul référentiel. Or ce double numérique ne fait que mimer ou simuler les mouvements de la société concrète, mesurer et quantifier ce qui se prête à la mesure et à la quantification, il n'en rend pas compte pas plus qu'il ne les rapporte à un sens. L'extension du domaine du contrôle est ainsi productrice d'illusion, celle d'une maîtrise de la société identifiée aux flux qui la traversent. Confondue avec les indicateurs censés rendre compte de ses dynamiques, cette dernière échappe d'autant mieux au regard qui la scrute qu'elle disparaît derrière un voile de conformité. Et cela ouvre sur une tout autre forme d'insécurité, ontologique cette fois. Ce qui est en jeu, c'est la destruction rapide et pourtant invisible des différentes médiations sociales qui permettent au macro-système-technique de rester en phase avec la société réelle et l'existence concrète des hommes. Le principal risque est celui d'un décrochage avec la société réelle, concrète, qui par contraste avec l'image lénifiante et totalisante qu'en donne le paradigme, est un espace ouvert, largement indéterminé, poreux et hétérogène. Dans le domaine professionnel de ceux qui sont en charge du fonctionnement de ces systèmes cela commence à se traduire par de nouvelles formes de désengagement, un conformisme extrême, une baisse progressive des exigences professionnelles et des critères de qualité, des comportements plus rigides laissant une place plus grande à l'arbitraire de la décision individuelle, le sentiment partagé d'une perte de sens et de légitimité de la règle. C'est dans la multiplication de situations à la fois routinières et insolites observées sur le terrain que se laisse entrevoir l'éventualité d'une telle perte de contrôle généralisée. Comme en témoignent les résultats de notre enquête qualitative sur la mise en place des dispositifs d'identification

bio métrique aux frontières et dans les consulats¹, ces évolutions mettent à mal un certain nombre de modalités d'action au travers desquelles les individus restaient en prise avec le réel, sa contingence.

Le contexte de l'enquête

Depuis 2004 la Commission européenne étudie la possibilité d'intégrer des données biométriques dans les visas délivrés par les pays membres. C'est l'une des mesures phare devant permettre de combattre la fraude documentaire censée faciliter l'immigration clandestine, le trafic d'êtres humains et le terrorisme. Cette orientation répond, d'une part à la volonté des Etats membres d'améliorer la sécurité des documents de voyage, d'autre part, à la volonté américaine qui exige ces documents de voyage des citoyens des Etats qui peuvent rentrer aux USA sans visa. Plusieurs expérimentations de visas biométriques ont été réalisées dans ce cadre par plusieurs pays de l'Union, dont la France en collaboration avec la Belgique (l'expérimentation Biodev). La France s'est livrée à des expériences en Afrique à Bamako, en Asie à Colombo, dans le Maghreb à Annaba, en Europe, à Genève et à Minsk. La Belgique a de son côté, expérimenté le visa biométrique à Washington, aux USA, à Kinshasa et Lumumbashi. C'est l'expérimentation « Biodev » financée par la Commission Européenne et pilotée par les Ministères de l'Intérieur. Les critères retenus pour le choix des pays était l'importance du flux des demandeurs de visas, l'importance de la population, l'étendue du territoire, le nombre de postes frontières aéroportuaires, terrestres ou maritimes, la capacité des Consulats à organiser l'expérience. Le dispositif expérimental mis en place comprenait la numérisation du visage à partir d'une photo scannérisée et la saisie des empreintes digitales (dix doigts) du demandeur à partir d'un lecteur biométrique situé au guichet. Cette étape précédait l'étude documentaire du dossier de demande à proprement parler par les agents consulaires et visait à détecter les usurpations d'identité. Les données reçues étaient ensuite envoyées par voie électronique aux postes frontières équipés de systèmes biométriques. Au poste frontière, la police de l'air et des frontières (PAF) demandait au porteur d'un visa biométrique de placer l'index sur un appareil de lecture (borne bio métrique). Le policier était ainsi en mesure de déterminer si l'empreinte était conforme à celle qui avait été transférée par le service des visas du consulat. Les guichets équipés de lecteurs étaient signalés aux usagers par une pastille verte. Ce sont les premiers usages et les premiers usagers de ce dispositif que nous avons eu la possibilité d'observer et de rencontrer en nous rendant dans 4 (Bamako, Annaba, Minsk, Washington) des 7 consulats retenus dans le cadre de cette expérimentation, ainsi qu'aux postes frontières contrôlés par la PAF (Police aux Frontières).

L'identification bio-métrique : l'empire du contrôle ?

Aujourd'hui, l'inflation des dispositifs de surveillance et de contrôle, comme la constitution de fichiers génétiques dont le domaine d'application a été récemment étendue aux délits présumés (et plus aux seuls délits sexuels)², le développement de la vidéo-surveillance urbaine (avec une deuxième génération dite « intelligente » équipée de logiciels de détection de comportements « suspects » ou « anormaux »), ou les puces RFID³ (dans les documents de voyage ou greffées sous la peau et permettant d'identifier son porteur à son insu), laisse accroire que les logiques policières gagnent chaque jour un peu plus de terrain et investissent

¹ Craipeau S, Dubey G, Guchet X., « Biodev : la biométrie dans les visas. Du contrôle à distance au macro-système-technique », rapport final de recherche INT/Ministère de l'Intérieur/Civipol, 2006.

² Fichier National Automatisé des empreintes génétiques sous la responsabilité du Ministère de l'Intérieur.

³ Radio Frequency Identification Data

progressivement tous les secteurs de la vie, bref que nous serions de plus en plus à la merci d'un pouvoir central et omniscient. Une logique qui ne ferait que se renforcer depuis les événements du 11 septembre. Les dispositifs techniques qui se mettent en place et finissent par entrer en conflit avec la défense des libertés individuelles sont ainsi communément présentés comme une réponse à la menace difficilement identifiable, d'autant plus inquiétante que ses contours sont mal définis et incertains, qu'est le terrorisme. Mais peut-on réduire le développement de ces dispositifs à cette fonction de police, ou pour les moins dupes des manipulations du pouvoir, au principe d'un Etat rendu omnipotent et omniscient par le maillage technique de la société? La réalité de ces dispositifs et de la logique qui les anime exige d'autres interprétations, moins massives. Avec le visa Schengen en particulier nous entrevoyons un phénomène nouveau, un processus pour être plus exact. Il s'agit du recouvrement progressif de la logique étatique du contrôle à distance par la logique propre au Macro-Système-Technique. Nous reviendrons sur la signification de ce concept un peu plus loin. Comme le remarque D. Bigo, la notion de frontière n'est, par exemple, plus directement et indéfectiblement attachée à celle de territoire. L'accent mis sur le droit de circulation par les politiques libérales successives et la subordination croissante des institutions politiques à la logique de l'économie de marché a débouché sur une externalisation des frontières désormais déconnectées de la réalité physique des Etats nations. Nous sommes donc passés, explique D. Bigo « à un impératif de circulation et de mise en mouvement »⁴. En d'autres termes les objectifs étatiques de contrôle apparaissent de plus en plus asservis aux impératifs techniques et industriels de gestion des flux. Dans ce modèle semble dominer une logique purement opératoire qui pense, par exemple, les problèmes migratoires en termes de faisabilité technique ou d'interopérabilité des bases de données informatiques. Le Macro-Système-Technique, que nous allons maintenant définir, devient en quelque sorte la condition et la principale modalité du contrôle étatique dans un régime globalisé de circulation des flux. Le Macro-Système-Technique, notion introduite en France par Alain Gras, se distingue du réseau, avec lequel on peut aisément le confondre, par la place centrale qu'y occupe l'activité de contrôle. Les réseaux qui tissent la toile sur laquelle se propagent les flux sont en effet distribués autour de points émetteurs-récepteurs (des nœuds de communication). Ceux-ci gèrent la transmission des unités de flux, unités qui peuvent être matérielles ou immatérielles (des signes, des objets ou des êtres). C'est cet aspect gestionnaire, gestion des flux, ainsi que la capacité à se créer son propre espace-temps, qui le distinguent des autres systèmes de communication et du simple réseau. Il dispose d'un système de référence interne qui double le territoire réel et s'en sépare nettement. L'identification bio-métrique correspond dans cette perspective à l'élargissement de la logique macro-systémique aux êtres vivants. Il s'agit pour simplifier de reconnaître ou d'identifier un individu à partir d'une caractéristique physique stable, de la mesure et du calibrage d'une partie de son corps. La partie du corps concernée est numérisée sous la forme d'un gabarit (il ne s'agit pas d'une image analogique) qui est enregistré et stocké dans une base de données informatique. L'identification s'opère par rapprochement automatique entre le gabarit stocké (dans le fichier informatique) et la partie du corps qui lui correspond (à partir d'un terminal de lecture ou lecteur). Les modalités d'utilisation sont actuellement très variées. Si l'empreinte digitale demeure la plus fréquente, on utilise également la géométrie de la main (contour de la main), l'iris, la rétine, le visage (reconnaissance faciale), les nervures de la peau, le système veineux de la main et l'on travaille actuellement sur la géométrie de l'oreille ou les odeurs. Cette liste n'est ni achevée ni exhaustive. Les applications automatisées de la biométrie sont sommairement de trois ordres : il s'agit de restreindre l'accès à un espace réservé (zones aéroportuaires, cantines scolaires, entrepôts de marchandises...) ou à des services (transactions en ligne, e-banque...),

⁴ Bigo Didier, Guild E. 2005. *La mise à l'écart des étrangers. La logique du visa Schengen*. Paris, L'Harmattan, 2005.

d'identifier un individu recherché dans une foule, d'identifier des individus appartenant à des groupes de population « indésirables » (dans le cadre de la gestion de flux migratoires par exemple). L'individu n'est plus dans ce nouveau cadre un sujet de sens, mais un identifiant, un gabarit circulant à l'intérieur de flux. Il ne s'agit ni d'établir des catégories ou des profils moyens (comme ce fut le cas de l'anthropométrie du XIX^{ème} siècle), même si la tentation reste grande et toujours à portée de réalisation, ni d'identifier des personnes, mais plus sûrement de « personnaliser » un système reconnu par ailleurs comme impersonnel, d'extraire des individus d'une masse, de faire du cas par cas à l'intérieur de flux. Ce qui caractérise cet identifiant bio-métrique, c'est en effet qu'il ne s'articule plus à la dimension socio-historique de l'identité personnelle, c'est un code dont la réalité n'a de signification qu'à l'intérieur du référentiel propre au système de gestion des flux. Concrètement, l'identité bio-métrique d'une personne ne se résume même plus à l'opération de réduction de l'individu à la qualité d'être vivant -ce qui montre en aparté les insuffisances du paradigme du bio-pouvoir- mais à des conditions de faisabilité technique et d'exigences de fonctionnement internes au système. Il remplit la même fonction que le code barre dont nous sommes déjà si familiers : c'est, nous l'avons dit, un signalement (en l'occurrence numérique, mais on voit bien ici que ce n'est pas l'essentiel) qui permet de suivre, de tracer et de contrôler le déplacement d'une entité (habituellement matérielle, comme les marchandises et aujourd'hui des personnes) dans un flux. Mais ici c'est moins le vivant qui est visé par ce dispositif de désignation (l'individu identifié à l'être vivant) que la composante sociale de notre identité. Cela marque surtout le passage d'un système de reconnaissance (social), jusqu'à présent principalement centré sur la recherche d'informations administratives (témoignages et traces écrites sur l'histoire de la personne), à des systèmes organisés autour de la saisie (on parle ici de capture) et du stockage d'informations relatives aux possibilités du dispositif technique d'identification. Ce qui constitue selon nous une véritable rupture, c'est l'idée que cela puisse se faire automatiquement, depuis le seul référentiel des dispositifs techniques de lecture et de codification automatique, et que l'identité civile d'une personne n'ait plus aucun rapport ni lien avec son identité personnelle ou sociale, pas plus qu'avec une histoire singulière.

Confiance automatique, désengagement : le contrôle hors contrôle

Interrogées sous l'angle cette fois des savoir-faire mis en œuvre par les professionnels (Policiers aux frontières et agents consulaires) qui en font usage, les techniques bio-métriques laissent apparaître d'autres indices d'un décrochage. Logique de la reconnaissance et du face-à-face, savoir-faire informels, logiques floues, coups d'œil ou flair, rapports de confiance pâtissent de la mise en place d'un système qui demande davantage aux hommes qu'ils supervisent des dispositifs, qu'il n'exige d'eux la production d'un sens commun (et d'un monde commun) dans l'action. Cela ne concerne pas que la composante sociale du travail, ou la culture de métier. C'est l'expérience sociale elle-même, dans ce qu'elle a peut-être de plus originaire, et original, son caractère d'évidence consentie, qui semble être affectée. Cette expérience, c'est celle qui est donnée dans la confiance, dont on sait qu'elle constitue le soubassement invisible des sociétés modernes et de leur organisation systémique.

La difficulté rencontrée par exemple par les policiers aux frontières d'inscrire ces nouveaux artefacts dans des usages sociaux, de leur conférer une valeur et une existence sociale, signale un découplage du rapport technique/société. Ce découplage met à son tour en lumière l'étroite corrélation qui existe entre la qualité des prises offertes par les objets que manipulent ces professionnels, et leur capacité à négocier l'incertitude sur un mode social. La vérification sur une base objective cède le pas à ce que nous désignons par « confiance automatique », c'est-à-dire à une forme de désengagement qui se manifeste entre autre par un extrême formalisme. Cette dégradation de la confiance (de l'expression des ressources propres du social et de son

objectivité) engendre de nouvelles rigidités. Celles-ci permettent à leur tour permettent d'interpréter et de comprendre l'émergence d'un rapport d'extériorité de type autoritaire et sécuritaire à la société.

A la PAF, les plus anciens, qui détiennent l'expérience et la connaissance des savoir-faire informels, se déclarent souvent inquiets des évolutions qui affectent les contrôles réglementaires et documentaires. *« On est scotchés sur le truc et le non-respect de la réglementation, t'en fais plus. Pourtant, c'est ça notre boulot. Il y a une perte des réflexes contrôle documentaire et réglementaire »*. L'identification semble progressivement devoir se suffire à elle-même. La vérification de la seule conformité de l'identité biométrique, c'est-à-dire formelle, avec les informations enregistrées sur la base de données prend le pas sur l'entretien et la vérification des conditions d'accueil. *« Vous remarquez -souligne un brigadier - qu'ils n'ont posé aucune question sur les conditions de séjour, les moyens de subsistance...On est absorbés, ça capte l'attention au détriment du contrôle aux frontières. Les collègues se fient à l'informatique. Les conditions de délivrance du visa à l'étranger se suffisent à elles-mêmes....donc ils posent moins de questions, ils font moins de contrôle documentaire, cherchent moins à savoir si les conditions d'accueil sur le territoire sont bien réunies... »*.

Le traitement automatisé de l'identification, réputé fiable, « capte l'attention » au point de la détourner des tâches qui constituent le cœur de la mission. Ce phénomène de focalisation est caractéristique des processus d'automatisation. En aéronautique, on le désigne sous le nom d'effet tunnel, lorsque l'attention est absorbée par la gestion et le fonctionnement des interfaces. Comme cela a été dit plus haut, le « dialogue » avec les interfaces du système fait de plus en plus obstacle à la relation avec le passager ou le demandeur de visa. L'écran fait littéralement écran, et se dresse comme un mur de verre qui isole un peu plus l'opérateur.

« On focalise sur le visa, la lecture optique et le document est moins regardé...il y a moins de questions....Il ne faut pas laisser cela s'installer. Les fonctionnaires se reposent sur la technologie. En plus tous les anciens ont été mutés. Eux ça ne les auraient pas gênés car ils avaient l'expérience de la fraude. Les collègues manquent de l'appui des anciens, de référents... ». De plus en plus passif, l'opérateur s'en remet au système, et en devient l'auxiliaire. Ce dernier extrait met aussi l'accent sur l'absence de transmission, et de connaissance du contexte, comme conditions d'une dépendance redoublée à la technologie, et finalement, d'une nouvelle forme de cécité. Le phénomène observé de « sur-confiance » dans la technique se présente en ce sens comme la réponse pour ainsi dire « normale » à un environnement dégradé, à la perte des savoir-faire, autant qu'au durcissement des relations avec les passagers ou les demandeurs. Parallèlement le dispositif technique apparaît d'autant plus sécurisant que l'environnement est devenu plus hostile, ou est perçu comme tel. *« Avec biodev, on est sûr qu'il n'y a pas d'usurpation. Avec l'empreinte, c'est sécurisant »*.

Les mécanismes par le biais desquels s'opère le désengagement et le désinvestissement progressif des usagers sont ici bien mis en lumière. Se retrancher derrière le dispositif apparaît bien comme une manière de se protéger d'une relation devenue ingérable par manque d'expérience, et consécutive au démantèlement des collectifs de travail (la disparition programmée des anciens). C'est parce que les conditions de la relation sont préalablement dégradées que ce transfert de « compétences » et d'autorité devient possible, et souhaité. L'automatisation de la relation précède ainsi l'automatisation technique, et n'est en tout cas certainement pas la conséquence d'une sorte de nécessité ou de cours naturel des choses.

La biométrie s'apparente en ce sens moins à une aide à la décision, ainsi que le laisse entendre les stratégies de communication de la hiérarchie, qu'à un vecteur de banalisation (simplification et déqualification) du métier qui contribue à la détérioration des conditions favorables à l'action. « Le remède » et le « mal » s'entretiennent mutuellement, et finalement créent les conditions de leur développement autonome. D'une certaine manière, même si c'est par défaut, cela ressort clairement des propos tenus par certains membres de l'encadrement sur le terrain. *« Les policiers qui arrivent sont très jeunes et ont besoin d'aide à la décision, de quelque chose qui soit confortable. Auparavant, les policiers faisaient appel à leurs connaissances. Mais la technologie peut pallier ces carences. La biométrie, c'est une aide à la décision pour faire face aux flux, un support technique pour l'authentification du document. Ça accélère et simplifie le contrôle. L'inquiétude des policiers ? C'est la même chose qu'avec le passage au code barre dans les grandes surfaces. Au début, on se méfiait et vérifiait son ticket de caisse. Maintenant, c'est de la caissière qu'on se méfie lorsqu'elle tape elle-même le code à la main. Donc on est rassuré au niveau des visas... »* La référence au code barre dans les supermarchés est significative d'une banalisation à l'œuvre, et surtout du fait qu'il n'y a pas plus d'aide à la décision qu'il n'y a de décision dans le geste de passer un code au lecteur optique. La même personne ajoute cependant un peu plus loin : *« Le questionnement était plus naturel lorsque le contrôle était manuel »*.

Du côté des policiers de la PAF, comme de celui des agents consulaires, on ne semble pas saisir les tenants et les aboutissants d'une technologie qui renvoie, nous l'avons dit, à des schémas finalement assez abstraits et déconnectés de la réalité vécue. On comprend, et même partage l'enjeu sécuritaire, mais simultanément le lien entre les dispositifs censés le matérialiser et les problèmes concrets rencontrés au quotidien semblent de plus en plus difficile à établir. Devant ce hiatus, de nouveaux comportements, ou plutôt de nouvelles attitudes se sont développées. D'un côté, le conformisme normalement caractéristique des phases d'apprentissage, lorsque l'apprenant est contraint d'appliquer strictement la règle, ou de se raccrocher aux informations fournies par les instruments par manque de confiance en soi, semble se pérenniser⁵. D'un autre côté, certaines attitudes de retrait peuvent être assimilées à des formes de résistance, si l'on accepte de ne pas restreindre le sens de ce terme aux actions manifestement contestataires. Des résistances, frontales, il y en a eu, et même d'assez vives, comme le cas de ces policiers, qui s'en sont pris directement au matériel⁶. Mais cela est resté marginal. Chez le plus grand nombre, cela se manifeste, au niveau du discours, par la manière dont les fonctionnaires inscrivent par exemple la biométrie dans un futur lointain et une hypothétique homogénéisation des techniques de contrôle, c'est-à-dire dans un avenir qui ne les concerne pas, et dans un monde parfaitement contrôlé, dont ils sont bien placés pour savoir qu'il s'agit d'un pur fantasme. *« La biométrie ça va être un plus indéniable le jour où ça sera généralisé, mais personnellement je n'en attends rien. Ça empêchera pas les falsifications. Théoriquement, si le visa est bon, le passeport l'est aussi si le travail a été bien fait au consulat. Le visa peut toujours avoir été fait à partir d'un faux. Biodev ne vérifie qu'après. »* Chez les plus jeunes, cela se traduit moins dans le discours que par un manque évident d'enthousiasme. *« Il y a une chose étrange - nous confiait un major- Même les jeunes les plus férus de nouvelles technologies traînent les pieds avec les technologies qu'on leur donne. Ils disent -ouais, mais j'ai pas fait le stage- Ils ne rejettent pas vraiment les technologies, mais elles ne les intéressent pas. Un beau lecteur MP3, ils sauront le faire fonctionner tout de suite, mais covadis, ils s'en foutent. Ce qui les intéresse,*

⁵ Gras, Alain. 1993. *Grandeur et dépendance*. Paris : PUF.

⁶ « Maintenant - nous dit cet agent consulaire- la date de naissance est intégrée dès le départ, à la quittance (code barre). On ne peut pas les changer, donc se tromper. Maintenant tout démarre avec le numéro de quittance qu'on entre pour saisir.... C'est organisé scientifiquement, tout a été pensé.... ».

c'est finir leur tour et rentrer chez eux. Il faut les fliquer ». Derrière ces propos on comprend bien que ce n'est pas la technique, ou même l'innovation, qui sont en cause, mais une technologie dépourvue d'attrait, détachée du sens de la mission, n'offrant aucune prise à ses usagers. Tout le contraire, par conséquent d'une technique qu'on peut manipuler, explorer ou détourner de sa fonction première, avec laquelle une relation ludique peut s'instaurer.

En focalisant l'attention sur les procédures d'identification et la falsification des documents de voyage, la biométrie -nous avons insisté sur cet aspect- s'inscrit dans une logique étrangère à celle qui structure les pratiques de ses usagers. La problématique n'est guère différente dans les consulats, même si elle se traduit autrement. Sur le fond, il est toujours question de la même chose, à savoir du décalage entre ce qui constitue le lot quotidien du travail, et l'offre technique qui repose sur une vision standardisée et homogène de la réalité.

Conclusion

Le problème auquel nous invitent à réfléchir ces formes de désinvestissement a une portée bien plus générale. La « société automatique », dont les tendances totalitaires se manifestent dans la clôture du système et sa propre tendance à l'auto-référentialité, mime les mouvements de la société réelle bien plus qu'elle ne la redouble, par une donation de sens qui l'élèverait au dessus d'elle-même. C'est aussi ce qui la rend particulièrement vulnérable. Concrètement, pour la société qui place la valeur de la sécurité au-dessus de toutes les autres et en confie la gestion à des dispositifs technologiques, l'enjeu de l'automatisation concerne au premier chef la capacité de ces dispositifs à s'adapter pour continuer à assurer cette sécurité. La question sous-jacente, que soulève la phase d'industrialisation et de standardisation des savoir-faire « artisanaux », particulièrement saillante dans le cas des systèmes à risque (qu'il s'agisse de l'industrie de production de l'énergie comme le nucléaire, des transports comme l'aéronautique ou encore de l'industrie du vivant), est celle de leur maintenance, donc du maintien de la sécurité au niveau élevé que nous lui connaissons. Ce à quoi nous assistons alors, c'est à la disjonction ou à la divergence croissante de deux manières d'habiter le monde de plus en plus indifférentes l'une à l'autre. Celle des individus concrets, esseulés et sans protection parce qu'ils ne cessent d'agir dans un référentiel non reconnu par les dispositifs techniques (celui des sens et du sens), celui des macro-systèmes-technique qui fonctionnent en boucle fermée sur la base d'une représentation numérique du réel et à destination d'un homme abstrait introuvable dans la réalité. Telle est la véritable fracture numérique, celle dont l'enjeu est la fiabilité et la pérennité même des dispositifs physiques entre les mains desquels les sociétés contemporaines ont remis leur existence.